

	<h1>ROTARY CLUB de BREST</h1>	
<a href="http://www.rotary-brest.org">http://www.rotary-brest.org</a>		
Président: Jean-Paul <b>Autret</b>		
<h2>LE BULLETIN</h2>		
Année 2007-2008 N° 5		
mars		
Rédaction : Alain <b>Boudon</b> , Philippe <b>Delamare</b> , Paul <b>Férec</b>		
Mise en page Alain <b>Boudon</b>		

## ÉDITORIAL

### **La société évolue, le droit suit...**

*Après avoir longtemps travaillé à sa préparation, le notariat attendait la réforme des successions et des libéralités avec impatience. Cette loi a pu être présentée au Parlement et votée en seulement quatre mois. Si la Loi du 23 juin 2006 ne réécrivait pas plus de 400 articles de notre code civil napoléonien (1902), nous aurions pu trouver cela normal.*

*Entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2007, la loi bouleverse les opérations de règlement des successions, depuis leur point de départ – la détermination des droits des héritiers – jusqu'à la réalisation des opérations de partage.*

*Trois objectifs étaient à atteindre.*

- *Donner à chacun davantage de liberté pour organiser sa future succession. C'est dans ce but que sont, par exemple, créés les pactes successoraux, les donations-partages trans-générationnelles ou les nouvelles libéralités graduelles.*
- *Accélérer et simplifier le règlement des successions, d'où la transformation radicale des règles relatives à l'option successorale ou l'encouragement au partage amiable.*
- *Faciliter la gestion du patrimoine successoral, avec notamment la suppression de la règle de l'unanimité pour la gestion des biens indivis et la création du mandat à effet posthume.*

*Ces modifications civiles furent accompagnées en 2007 d'une réforme fiscale de grande ampleur. La Loi TEPA (Travail Emploi et Pouvoir d'Achat) a exonéré de droits successoraux le conjoint survivant et partenaire survivant (pacs), relevé les abattements, et indexé ces derniers sur le coût de la vie. D'autres aménagements fiscaux ont été adoptés depuis.*

*De nouvelles possibilités ont vu le jour pour répondre au mieux à l'évolution de la société et aux attentes de ses sociétaires.*

*Ces nombreuses dispositions techniques ont augmenté l'intérêt de la transmission patrimoniale, le rôle du notaire, et la responsabilité de tout individu envers sa succession. En effet, chacun peut désormais atteindre les buts escomptés, mais doit réaliser une action volontaire auprès des techniciens du droit pour ne pas être qualifié de "défunt imprudent"...*

Paul-Albert **Goasguen**  
 Notaire assistant,  
 Chargé d'enseignements à l'UBO

## LE PROGRAMME DU MOIS

Jour	Heure	Type	Sujet traité
3-03	19 h 15	Apéritif	Réunion au lycée Dupuy de Lôme
10-03	20 H 00	Dîner	Conférence statutaire de Jean-Claude <b>Le Guillou</b>
15-03	9 H 00 17 H 00		Université des Rotariens – Saint-Cyr - Coëtquidan
17-03	19 h 15	Apéritif	Quelques mots d'un revenant Michel <b>Marsault</b>
24-03	11 H 00		Conférence de Presse sur le Rotary (Communication) et l'Exposition-Vente
	20 H 00	Dîner	Conférence sur l'Europe
28-03 29-03			Exposition-Vente de tableaux aux enchères – Hôtel Continental Exposition toute la journée* Exposition le matin –Vente à 15 h 00
31-03	20 H 00	Dîner	Repas avec conjoint

## RAPPEL - CONFÉRENCE SUR LE MAL DE MER

Très intéressante conférence du médecin en chef Loïs **Bonne**, chef du service ORL de l'Hôpital maritime, le mois dernier sur **Le mal de mer et son traitement moderne**, dont il ne sera pas parlé ici, car le sujet semble intéresser ++ Le Rotarien qui va en publier la relation.



## EXERCICE INCENDIE

« Le 9 mars je me suis rendu vers 10 h 00 au Service historique de la Marine, pour y rencontrer sa directrice, qui dans le cadre d'une publication pour le Rotarien, doit me donner des illustrations sur le bagne de Brest.

En arrivant rue Cdt **Malbert**, siège de l'institution, je tombe sur une scène peu

ordinaire. Les lieux sont envahis par les marins-pompiers. Il y a là une dizaine de véhicules divers, dont une magnifique grande échelle, des tuyaux et des câbles partout, par-dessus lesquels on me fait passer avec les plus grandes précautions, l'ensemble

convergeant vers la grande entrée du Club nautique de la Marine.

En bon badaud toujours attiré par ce qui sort du train-train quotidien, je rappelle que ma devise est - *Je hais la morne succession des jours* - ce qui, au passage est paraît-il parfois dur à vivre pour mon environnement, j'apprécie fort le spectacle, tout en m'étonnant de ne voir aucune fumée suspecte..

Je vais me garer sur le quai, en face de la SNSM et au milieu de l'agitation et du brouhaha, je me dirige vers la petite l'entrée du service jouxtant le Club nautique, entrée que je franchis sans encombre. Je prends l'ascenseur pour, arrivé au second étage, m'apercevoir qu'il n'y a pas de lumière et que toutes les portes sont fermées.

J'en reste quelque peu surpris et commence à me poser des questions lorsque je vois sortir de l'escalier tout proche un soldat du feu habillé de pied en cap, appareil respiratoire Fenzy compris, qui me demande ce que je fais là.

Je m'explique très naturellement et il me répond que l'on est en plein exercice annuel de lutte contre l'incendie et que je n'ai rien à faire en ces lieux. Je les quitte illico et rejoint ma voiture en rasant les murs.

Cependant, en partant je vois mon interlocutrice potentielle, en grande conversation au coin de la rue avec un groupe de personnes.

Je ne peux résister au désir de la saluer, m'arrête et lui explique mon aventure.

« Ah c'est vous ! » me dit-elle. Que n'avais-je fait là, Seigneur ! Il paraît que les pompiers se demandaient depuis un quart d'heure par quel miracle un olibrius avait pu pénétrer le dispositif et perturber ainsi le bel ordonnancement de la manipe.

Tel un bourgeois de Calais la corde au cou, je fus obligé de me rendre auprès d'un officier responsable à qui je déclinai mon identité et expliquai la genèse de l'affaire, sous le regard légèrement sarcastique de Mme la directrice qui rappela, les yeux tournés vers le ciel, qu'il y a deux ans, déjà...

La conclusion fut que dorénavant, lors d'un exercice d'alerte-incendie, le fléchage de l'opération serait pris en charge avec la plus extrême rigueur.

Dont acte.

Alain Boudon

## CONCOURS UNE TÊTE ET DEUX BRAS

Le mardi 3 mars s'est déroulé dans les locaux du lycée Dupuy de Lome, à Brest, le quart de finale du concours **Une tête et deux bras**, pour le prix du Travail manuel, entrant dans le cadre des actions **Jeunesse et Communication**, organisées par le district.

Un seul candidat était en lice, en fait une équipe du lycée, constituée de huit élèves de Terminale, appartenant à la filière Technicien Constructeur Bois, une fille et sept garçons.

La séance a débuté à 19 h 15 en présence d'A. **Finix**, gouverneur élu et très intéressé par le sujet, J.-P. **Autret**, président du RC de Brest, accompagné de dix membres et de Ph. **Dugenet**, proviseur du Lycée naval, venu en collègue et ami.

L'établissement était représenté par M. **Cornillet**, proviseur adjoint et le chef de travaux initiateur du projet, ainsi que quatre des huit participants.

Après avoir accueilli les visiteurs, le proviseur adjoint a fait un bref historique de son établissement, avant de passer la parole à ses élèves.



Ces derniers se sont partagé la présentation de leur ouvrage avec un support Power point fort bien conçu...

Il s'agit d'un auvent en bois à six panneaux, avec un axe central métallique fabriqué par des élèves du lycée professionnel Vauban, de six mètres de diamètre, appelé **Cilaos**, par

analogie avec des structures voisines rencontrées à La Réunion.



Le jury a beaucoup apprécié, et la qualité du travail et la grande motivation de ses réalisateurs,

## CONFÉRENCE STATUTAIRE

Après quelques acrobaties *programmatisques*, Jean-Claude **Le Guillou** a eu la gentillesse d'avancer au 10 mars sa conférence statutaire, que dans le silence de son cabinet, il préparait pour plus tard.

C'est donc, un peu *ex abrupto* qu'il a présenté au club un panorama de son parcours personnel ainsi que des grandes orientations de la psychiatrie actuelle.

Jean-Claude a effectué ses études de médecine à Brest, où il a été très intéressé par la médecine générale, avant, ensuite, de s'orienter par goût vers la psychiatrie et son cursus de quatre années.

Il travaille aujourd'hui à temps plein à la clinique de Pen-An-Dalar (depuis 1982) où il exerce des fonctions de coordinateur en même

d'autant qu'un modèle réduit, mais assez imposant quand même, a permis à l'assistance de s'en faire une idée concrète

De judicieux conseils leur ont été donnés pour en améliorer encore la présentation dans l'optique du concours.



Un journaliste du Télégramme de Brest a pris bonne note de cette réalisation et des actions conduites sur un plan plus général par le Rotary en faveur de la jeunesse, tandis que P. **Férec** en a assuré le soutien photo..

Un pot de l'amitié a réuni tout le monde à la fin de l'exposé.

Alain **Boudon**

temps que de praticien, ainsi qu'à Brest en cabinet libéral.

Dépressifs, et psychotiques (dont les schizophrènes ou les mélancoliques) nécessitent des approches spécifiques, bien souvent pluridisciplinaires, le retour à la maison s'effectuant toujours en douceur par l'hospitalisation de nuit voire le centre de jour.

La psychiatrie a beaucoup évolué en trente ans avec l'apparition de nouvelles générations de neuroleptiques, voire d'antipsychotiques à effet prolongé, dont l'observance thérapeutique pourra bientôt se faire par surveillance électronique.

Par ailleurs on commence à connaître les supports organiques des maladies et surtout leur impact génétique, d'où la perspective

d'une cartographie susceptible de voir le jour dans cinq années à venir.

## À PROPOS DE L'EUROPE

---

Invité par Paul **Férec**, Emmanuel **Morucci**, président de la Maison de l'Europe, vient nous parler le 24 mars de l'Europe, en présence de deux invitées, la jeune Tatiana, notre filleule et Marie-André **Guyot**, directrice du Service historique de la Marine à Brest.

Le conférencier se présente : titulaire d'un doctorat en Sociologie, il exerce depuis un certain temps déjà des fonctions électives (conseiller municipal à Guipavas) ainsi que la présidence de la Maison de l'Europe.

Dans la demi-heure que lui a attribuée Paul, il va diviser son propos en trois parties

- La Maison de l'Europe
- Le Parlement européen
- Le devenir de l'Union européenne

### **La Maison de l'Europe**

Association de type « loi 1901 », la maison de l'Europe de Brest – Europe Direct Bretagne Ouest a été fondée le 5 octobre 1990, la première en Bretagne, la sixième en France.

Il s'agit d'une structure indépendante ayant pignon sur rue, 16 rue de l'Harteloire à Brest, qui dispose d'un important budget et emploie, outre son fondateur et président Emmanuel **Morucci**, sept salariés. Mais, hybride, elle attend avec impatience un statut européen clairement défini.

Dès le début et conformément à son but « développer l'idée européenne auprès des citoyens » ses activités se sont centrées sur la diffusion de l'information européenne et la formation. Depuis plus de quinze ans la MDE a su s'établir et s'affirmer en tant que point d'information et de formation à la construction européenne auprès des collectivités territoriales de Bretagne, des institutions européennes, des associations et surtout du grand public.

Forte de son expérience et reconnue par tous elle est intégrée à différents réseaux :

- Membre de la fédération française des MDE (1995).

- Elle accueille le Guichet d'Information départementale sur l'Europe (GUIDEurope) (1999).
- Elle est Relais Europe Direct de la Commission européenne (2005).
- Elle assume les fonctions de Membre du Réseau des correspondants d'information du Parlement européen (EPICOR) (2004).

### **Le Parlement européen**

Dans moins de trois mois il va falloir désigner les neuf députés de l'ensemble Bretagne – Loire – Poitou-Charentes qui feront partie des 732 (au lieu de 738) personnes composant le Parlement.

Leur rôle est mal connu et pourtant il faut savoir que 60 à 80 % de notre réglementation nationales concerne l'Europe, nos assemblées devenant de plus en plus des chambres d'enregistrement.

Seul organe parlementaire de l'Union européenne (élection au suffrage universel direct), avec le Conseil de l'Union européenne (réunion des chefs d'états et des premiers ministres) et la Commission européenne (membres nommés), il forme le pouvoir législatif des instances européennes.

Le traité de Lisbonne (2007) apporte une nouveauté très importante où la règle de l'unanimité qui bloquait la plupart du temps jusque là les grandes décisions, est remplacée par celle de la majorité.

- Le Parlement européen a un triple pouvoir :
- Législatif en cohésion avec le Conseil et qui touche une quarantaine de domaines.
  - Budgétaire, il arrête définitivement le budget de l'Europe.
  - De contrôle politique des institutions, avec passage au crible et grand oral pour les commissaires en cours de nomination.

### **Le devenir de l'Union européenne**

C'est en fait l'avenir des trois **E** qui se pose – Économie – Énergie – Europe dans le

monde, ce qui va permettre de refaçonner non seulement l'Europe mais aussi la planète.

### **Économie**

Une sortie rapide de la crise s'impose d'où les 5 milliards d'euros dégagés au dernier sommet de Bruxelles, s'ajoutant aux 25 initialement prévus.

Le Développement durable doit être pris en considération ++.

### **Énergie**

C'est la question stratégique par excellence, qui concerne la stabilité de la planète, dans la continuité d'une union euro-méditerranéenne et toutes ses composantes, telle qu'elle a été proposée par la présidence française.

Il faut que l'Europe ait pour l'avenir la garantie de son approvisionnement en énergie - électrique, mais aussi faisant appel aux techniques nouvelles, entre autres non polluantes...

### **Place dans le monde**

Plusieurs domaines d'action sont à considérer:

- les déplacements de populations du Sud vers le Nord
- Les relations euro-américaines
- La refondation d'une organisation financière internationale, un Fonds monétaire prenant en compte la composante Europe-USA, mais avec bien des inconnues touchant à la zone asiatique (chute du Yen et arrivée de la Chine...), sans oublier l'avenir inquiétant de la Livre sterling.

**En conclusion**, l'une des grandes ambitions de l'Europe est de réconcilier les Français avec elle-même en retrouvant le message du père fondateur, toujours penser à l'Homme.

C'est la raison essentielle pour laquelle le premier traité a été refusé, car, créé et géré par des fonctionnaires, il était devenu purement économique.

Il faut que nous puissions dire avec fierté : « Nous sommes européens ».

### **Questions**

**Q :** Quid d'une Europe à vingt-sept États ?

**R :** C'est la grande question. Mais avant de parler des pays il faut parler des peuples, car il ya des États certes, mais aussi et surtout des peuples qui les sous-tendent.

Dès lors, deux directions sont possibles :

- Le chemin fédéral, où une fédération d'états-membres se dote d'un pouvoir économique et politique supra-national.

- La coopération intergouvernementale en fonction des besoins du moment, mais qui entraîne une compétition entre les pays.

C'est un choix à faire...

**Q :** Les candidats ont-ils un projet cohérent ou ne visent-ils pas plutôt leur propre carrière politique ?

**R :** Hum ! On en a eu une idée lors de la réponse des têtes de liste des partis politiques, qui s'en moquent comme de l'an quarante ! Pour eux (et elles), il s'agit d'une voie de garage...

A nous, citoyens, de montrer que le sujet est d'une importance capitale.

**Q :** Il faut absolument faire quelque chose ! Il y a bien eu l'euro, mais on semble être repartis sur des approches nationales ?

**R :** Pendant des siècles on s'est battus et on a réussi à obtenir la paix, des normes sociales et une monnaie commune. Et puis tout s'est arrêté...

Si l'on ne sait pas sortir par le haut de la crise, l'Union européenne, telle qu'elle existe aujourd'hui, disparaîtra. Elle sera certainement remplacée par autre chose, mais quoi, une fédération ?...

Tout n'est cependant pas noir car nombreux sont ceux qui souhaitent l'intégrer. Il faut peut-être profiter de la crise pour effectuer une mise à plat de la situation...

**Q :** N'y aurait-il pas quelque part un problème de communication ?

**R :** En effet, les politiques ne sont pas forcément pour parler de l'Europe, car cela les gêne quelque part...

**Q :** Les documents officiels étaient d'une complexité et d'une aridité propres à décourager n'importe quelle bonne volonté.

**R :** On a fait le choix d'un référendum populaire où le texte a été présenté tel quel. Ceci étant, il y avait un préambule remarquablement fait, qui aurait suffi pour le citoyen lambda. Il faut simplifier.

**Q :** Il y a les Accords de Schœngen qui gèrent les déplacements de personnes au plan international. Pourquoi alors dix consulats de France au Maroc ? Ne pourrait-on pas regrouper tout cela ?

**R :** Certes...



A. Boudon, M.-A. Guyot, J.-P. Autret et E. Morucci

## VENTE D'ŒUVRES D'ART

Notre club et le Rotary Club de Brest Côtes des légendes se sont associés pour organiser en partenariat avec la Ligue contre le cancer et l'association le Finistère contre le cancer sous la houlette de Maître Yves **Thierry**, commissaire priseur honoraire et membre ô combien éminent de notre Maison, une vente aux enchères d'œuvres d'art Le dimanche 29 mars 2009 à l'hôtel Continental à Brest.

**L'objectif 2009** proposé par le professeur Hervé **Gouérou**, président de la ligue départementale contre le cancer était l'acquisition d'un **appareil ultrason à haut débit afin de détruire les cancers débutants de l'œsophage**.

En effet, **200 cancers de l'œsophage** sont diagnostiqués chaque année dans le Finistère, ce qui dépasse de plus de 11 % le niveau national. Le Finistère est le département le plus touché, avec 19% de plus que la moyenne bretonne. D'où l'urgence d'acquérir ce type d'appareil dont le coût est d'environ **40 000 €**.

L'appareil ultrason haut débit envisagé donne d'excellents résultats dans le cadre d'une hospitalisation de jour, à raison de quatre ou cinq séances de dix minutes chacune, pendant lesquelles le patient subit une forte dose d'irradiation sur la tumeur, sans que les tissus sains alentour soient lésés Il s'agit vraiment d'un progrès et d'un plus grand confort pour le malade.

Le Finistère sera ainsi le troisième département à se doter d'un tel équipement qui n'existe pour le moment qu'à deux exemplaires dans notre pays.

Nos deux clubs et leurs partenaires se sont engagés dans la préparation de cette

manifestation dès le mois de septembre. De nombreux membres y ont pris une part active.

La démarche a été de demander aux artistes (peintres – céramistes –sculpteurs) de confier aux organisateurs de une à trois œuvres. Cette démarche a permis de mobiliser 162 artistes dont plusieurs peintres de la Marine originaires de Bretagne et d'ailleurs, permettant de présenter à la vente plus de 340 œuvres.

**Un catalogue en couleur a ensuite été édité.** Grâce à la participation financière de nombreux sponsors **10 000€** ont été rassemblés pour cette opération, permettant ainsi aux artistes de présenter leurs œuvres reproduites en taille réduite .Ce catalogue a été imprimé à 3000 exemplaires et largement diffusé à des amateurs d'art dans le but de faire connaître les œuvres ainsi rassemblées et de leur donner encore plus de chance d'être appréciées avant la vente aux enchères.

**L'exposition des œuvres a eu lieu le 28 mars** au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel Continental. Elle a attiré un nombreux public d'environ 1000 personnes de 10 heures à 20 heures.

**La vente aux enchères s'est déroulée le 29 mars à partir de 15 heures** devant un public de plus de 250 personnes, acquéreurs potentiels et public de connaisseurs, dans une séance animée par un spécialiste chevronné sur la place de Brest, notre ami Yves **Thierry**.

Plus de 200 œuvres ont ainsi été vendues permettant à la Ligue après paiement de l'ensemble des frais, de disposer de plus de **40 000€**.

La ligue contre le cancer sera la destinataire des sommes recueillies au cours

de cette vente. Elle nous associera, dès réception du matériel, à sa remise officielle au service de cancérologie du CHU de Brest.

**En conclusion**, je voudrai remercier l'ensemble de nos amis des deux Rotary Clubs qui se sont investis durant plusieurs mois dans la préparation de cette manifestation, ainsi que nos amis rotariens qui ont contribués au

succès de cette vente, sans oublier nos sponsors. Plaisir et convivialité ont été au rendez-vous.

C'est dans ce type d'action que nous retrouvons l'idéal de servir qui est et doit rester la référence de tous les Rotariens.

Jean-Paul **Autret**

Président du Rotary Club de Brest



Le Maître dans ses œuvres



Le président du RC de Brest au travail



Le professeur **Gouérou** et Ph. **Romain** de la Ligue

## LA GRILLE DE PHILIPPE LE NORMAND

### Grille 110

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2							■	■	■	■	
3			■								
4				■							
5										■	
6											■
7			■	■	■			■	■		
8											
9							■				

### HORIZONTALEMENT

**1** W. A. de **Kostrowisky**. **2** Bien liées. – Le matin. **3** Thulium (n° 69). – Met de l'argent dans un tiroir. **4** Offre publique d'échange. – Fut président du conseil en France dans les années trente. **5** Il travaille, sans doute, dans l'avant-port de Nantes. **6** On leur a donnée une perfection absolue, s qui n'existe que dans la pensée et non dans le réel. **7** Lac des Pyrénées. – Rivière qui passe à Cahors. – Liaison. **8** Un beau spectacle du ciel vers minuit (deux mots). **9** Mer finistérienne. – Sable jeté par l'aéronaute.

### VERTICALEMENT

**1** Cinéaste italien, auteur de l'Avventura. – **2** Jeanne Antoinette **Poisson**. **3** Indique une alternative. – Bourg médiéval en 06. – A changé un sein en pis. **4** Fut battu à Appomattox. – Cours du Nord. – N° 22. **5** Petits verres aux yeux. **6** C'est **Judas**. **7** Fait partie des nobles, pas du populo ! **8** Peut être fausse et bien reçue. – Pronom (3<sup>e</sup> personne). **9** ... *Qua non*. – Bande de papier peint. **10** Ennuie. – Évêché en 61. **11** Grands oiseaux ratites d'Australie. – Coupelle.

### Solution de la grille n° 109

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	E	S	M	O	N	D	T	U	T	U
2	D	■	E	A	U	Z	E	■	N	E	T
3	S	I	N	U	S	■	M	■	I	L	E
4	P	L	A	G	E	■	O	■	V	E	R
5	O	■	T	E	R	M	I	T	E	■	I
6	T	I	■	N	■	E	S	T	R	A	N
7	I	N	O	D	O	R	E	■	S	U	E
8	Q	U	E	R	E	L	L	E	■	N	■
9	U	I	■	É	T	A	L	A	G	E	S
10	É	T	É	■	A	N	E	R	I	E	S